



L'Association Des Techniciens De Dialyse est dorénavant référencée dans le DATADOCK, ce qui permet aux stagiaires d'obtenir des prises en charge de leur formation par leurs OPCA.

Association des Techniciens est référencée sous le numéro : **0038114**

Qu'est-ce qu'un OPCA ?

L'Organisme Paritaire Collecteur Agréé est chargé de collecter, mutualiser et redistribuer les obligations financières versées par les entreprises au titre de la formation professionnelle. L'argent récolté sert au financement du Droit Individuel à la Formation (DIF)/Compte Personnel de Formation au 1er janvier 2015 (CFP), des périodes de professionnalisation, et du plan de formation de l'entreprise. L'OPCA assure le financement et la gestion administrative des actions de formations mises en œuvre par les entreprises.

Où trouver mon OPCA ?

Avec le code NAF ou APE de votre entreprise qui figure sur votre bulletin de salaire. Plusieurs sites répertorient les OPCA selon leur domaine d'activité. Pour connaître celui dont vous dépendez vous devez indiquer le code NAF ou APE de votre entreprise.

<http://www.questionformation.com/liste-opca/>

Comment demander à mon OPCA de financer ma formation ?

Pour demander à un OPCA de financer une formation, il est nécessaire de **contacter un conseiller** qui transmettra un dossier de prise en charge à remplir à renvoyer accompagné d'un devis fourni par l'organisme de formation agréé choisi. Le formulaire peut également être téléchargé sur Internet. Selon les OPCA, certains documents complémentaires peuvent être demandés avant un passage en commission d'approbation ; cette dernière émet alors un avis favorable ou défavorable.